

Diplôme d'État de Sage-femme

Diplôme d'État de sage-femme

Présentation

Le diplôme d'État de sage-femme est un diplôme de l'enseignement supérieur délivré par les universités habilitées. Il sanctionne cinq années d'études comportant : un enseignement théorique, un enseignement clinique organisé sous la forme de stages, une initiation à la recherche (soutenance d'un mémoire de fin d'études).

Le DE de sage-femme permet d'exercer une profession médicale autonome définie par le Code de la Santé Publique et règlementée par un Ordre professionnel.

Le domaine de compétences de la profession comprend : la grossesse, l'accouchement et les suites de couches, le suivi gynécologique de prévention, la contraception, les vaccinations, ainsi que la surveillance des premières semaines de vie du nouveau-né.

La sage-femme travaille en complémentarité avec les médecins de toutes spécialités, auxquels elle adresse la patiente lorsqu'elle dépiste une pathologie.

Objectifs

Le deuxième cycle sanctionne l'acquisition d'une formation approfondie en sciences maïeutiques. Il comprend quatre semestres et 120 ECTS, correspondant au grade master, et conduit au diplôme d'État de Sage-Femme. Les titulaires du diplôme d'État de Sage-Femme exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.

Les connaissances attendues à l'issue de la formation, qui complètent et approfondissent celles du 1er cycle, sont déclinées dans différentes unités d'enseignement obligatoires et d'autres librement choisies.

Les unités d'enseignement librement choisies, permettent aux étudiants de personnaliser leur cursus dans de multiples domaines au sein du département de maïeutique et de différentes composantes de l'Université de Strasbourg, dont le développement à la recherche grâce à des masters recherche. Elles permettent un approfondissement en santé périnatale, santé publique, psychologie, éthique, gynécologie et sexologie, médecines douces, sociologie et en pédagogie. Ces unités sont en perpétuel évolution, avec la possibilité pour les étudiants d'étendre leurs choix vers d'autres domaines, après accord de l'équipe pédagogique.

Composante	Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé
Langues d'enseignement	Français
ECTS	120
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	- FI (Formation initiale) - FC (Formation continue)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	RNCP35805 : Diplôme d'État de Sage-femme
Code ROME	Homme sage-femme / Sage-femme
Stage	Non
Alternance	Non

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Mathilde Revert](#)

Programme des enseignements

Diplôme d'État de sage-femme

1ère année - Diplôme d'État de Sage-femme - Formation approfondie en sciences maïeutique (4ème année du cursus)

Semestre 1					
		CM	TD	TP	CI
UE1-1-Obstétrique, démarche de recherche, diagnostic anténatal et médecine fœtale	6 ECTS	53h	1h	1,5h	-
UE2-1-Pédiatrie	4 ECTS	30,5h	-	6h	-
UE3-1-Sciences humaines et sociales-Droit et législation-Economie-Management	4 ECTS	47h	-	-	-
UE4-Démarche de recherche-Mémoire-Santé publique	6 ECTS	37h	32h	-	-
Stages-suivi per-post-natal ou gynécologique	9 ECTS	-	-	-	-
projet service sanitaire	1 ECTS	-	-	-	-

Semestre 2					
		CM	TD	TP	CI
UE1-2-Obstétrique, démarche de recherche, diagnostic anténatal et médecine fœtale	5 ECTS	18h	18h	3h	-
UE6-Gynécologie	5 ECTS	46h	-	1h	-
Stage-Projet professionnel ou service sanitaire	2 ECTS	-	-	-	-
Stages-suivi per-post-natal ou gynécologique S2	15 ECTS	-	-	-	-
Cycle de conférences	3 ECTS	-	30h	-	-
Médecines complémentaires	3 ECTS	14h	9h	-	-
Mère-enfant	3 ECTS	28h	-	-	-
Stage clinique	3 ECTS	-	-	-	-
Tutorat	3 ECTS	8,5h	9,5h	-	-
Sage-femme libérale	3 ECTS	8h	11,5h	-	-

2ème année - Diplôme d'État de Sage-femme - Formation approfondie en sciences maïeutiques (5ème année du cursus)

Semestre 3					
		CM	TD	TP	CI
UE1-3-Obstétrique, démarche de recherche, diagnostic anténatal et médecine fœtale	8 ECTS	45h	9h	18h	-
UE2-2-Pédiatrie	4 ECTS	33,5h	-	3,5h	-
UE3-2-Sciences humaines et sociales-Droit et législation-Economie-Management	5 ECTS	43h	12h	-	-
Cycle de conférences	3 ECTS	-	30h	-	-
Médecines complémentaires	3 ECTS	14h	9h	-	-
Mère-enfant	3 ECTS	28h	-	-	-
Stage clinique	3 ECTS	-	-	-	-
Tutorat	3 ECTS	8,5h	9,5h	-	-

		CM	TD	TP	CI
Sage-femme libérale	3 ECTS	8h	11,5h	-	-
Stages-suivi per-post-natal ou gynécologique S3	7 ECTS	-	-	-	-

Semestre 4					
		CM	TD	TP	CI
Cycle de conférences	3 ECTS	-	30h	-	-
Médecines complémentaires	3 ECTS	14h	9h	-	-
Mère-enfant	3 ECTS	28h	-	-	-
Stage clinique	3 ECTS	-	-	-	-
Tutorat	3 ECTS	8,5h	9,5h	-	-
Sage-femme libérale	3 ECTS	8h	11,5h	-	-
Recherche-mémoire		-	-	-	-
Stages-suivi per-post-natal ou gynécologique S4	27 ECTS	-	-	-	-